



ZNIEFF 2^{ème} génération 230000222

type I
73000001

Date de la description : 1983

Date de la mise à jour : 2002

Correction complémentaire

LA BASSE VALLEE DE LA SCIE

Liste des communes concernées : HAUTOT-SUR-MER

Superficie (ha) : 38,28 ha

Intérêt de la zone : Les Prés Salés de la Scie se situent sur la commune de Hautot-sur-Mer où elles occupent tout le fond de vallée de la Scie à l'exception du camping qui se trouve en rive gauche vers le milieu de la zone.

Il s'agit d'une des grandes belles zones marécageuses littorales de Seine-Maritime, avec en aval une zone à influence maritime marquée de type schorre ou pré salé. Dans ces prairies humides on notera la présence d'espèces patrimoniales rarement observées en pays de Caux: en premier lieu une très belle population de troscart maritime (*Triglochin maritima*), seule localité en dehors de l'estuaire de la Seine, l'oënanthe de Lachenal (*Oënanthe lachenalii*), le scirpe à une glume (*Eleocharis uniglumis*), le scirpe maritime (*Scirpus maritimus*), le jonc des chaisiers (*Scirpus tabernaemontani*), la laïche divisée (*Carex divisa*) et la betterave maritime (*Beta vulgaris ssp. maritima*). L'oënanthe fistuleuse (*Oënanthe fistulosa*) n'a pas pu être revue lors de la révision de 2002.

En bordure des mares se rencontre une rare renoncule aquatique, la grenouillette à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), espèce bien adaptée aux eaux légèrement saumâtres. Dans le lit de la Scie nous pouvons observer la zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*) et la renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*). Plus en amont l'influence de la mer s'atténue et nous passons à des prairies moins engorgées à base d'orge faux-seigle (*Hordeum secalinum*) et avoine dorée (*Trisetum flavescens*), avec ça et là en bordure des fossés la bérule érigée (*Berula erecta*).

A ce fond de vallée se rajoute, dans la dernière partie encore non bâtie du coteau de la rive gauche, une petite lande à ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), avec une belle population d'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) et quelques pieds de conopode dénudé (*Conopodium majus*). Enfin, sur les talus de route au nord-est de la zone subsistent quelques pelouses calcicoles relictuelles rudéralisées où on peut observer la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), une gentianacée facile à reconnaître en toute saison à ses feuilles glauques opposées et soudées ensemble et à ses fleurs jaunes à 8 pétales.

Outre l'intérêt botanique, le site présente un fort intérêt avifaunistique. C'est un site de nidification pour le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la poule d'eau (*Gallinula chloropus*), le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), et des passereaux paludicoles tels les rousserolles effarvate et verderolle (*Acrocephalus scirpaceus*, *A. palustris*) ou la locustelle tachetée (*Locustella naevia*). Il est fort probable que le cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), noté régulièrement voici quinze ans, soit de nouveau présent sur le site, depuis qu'il est en train de regagner partout le terrain perdu suite à l'anéantissement des populations normandes pendant les hivers froids du milieu des années 1980. Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le faucon hobereau (*Falco subbuteo*) peuvent être observés en chasse au-dessus des prairies humides. En période internuptiale, c'est une halte migratoire importante, malgré la très forte pression de chasse, avec des séjours réguliers de grèbes castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) dans la Scie, du râle d'eau (*Rallus aquaticus*), de canards de surface tels la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), de bécassines de marais (*Gallinago gallinago*) ou d'autres limicoles dont la barge à queue noire (*Limosa limosa*), le chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*), le chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*). Le héron cendré (*Ardea cinerea*) est maintenant présent toute l'année, la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) peut être aperçue pendant la période de migration.

Le seul amphibien noté est pour l'instant la grenouille verte (*Rana esculenta*), mais nous pouvons nous attendre à la présence du rare crapaud calamite (*Bufo calamita*), déjà signalé dans des habitats similaires dans la basse vallée de la Saône, et également en amont de Dieppe.

Les plantes les plus halophiles sont menacées par l'extension des parkings sur Pourville à proximité de la plage, où une partie des prairies sert d'ores et déjà de parking de délestage pendant les week-ends de forte affluence. Une partie de la rive gauche en amont du camping a été remblayée récemment. La capacité d'accueil du site pour l'avifaune est limitée par la forte pression de chasse. En conclusion, un site à patrimoine naturel encore très élevé

qui gagnerait beaucoup à être inondé plus régulièrement par des remontées maritimes aux marées de plus fort coefficient.

Facteurs influençant l'intérêt de la zone : submersions, chasse, fauchage, pratiques agricoles et pastorales, équipements sportifs et de loisirs.

Critères d'intérêt patrimoniaux : écologique, faunistique, floristique

fonctionnels : fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

complémentaires :

Bilan flore : 11 phanérogames déterminantes :

Zannichellia palustris L., Triglochin maritimum L., Scirpus tabernaemontani C.C. Gmel., Ranunculus trichophyllus Chaix, Ranunculus peltatus Schrank, Hordeum secalinum Schreb., Eleocharis uniglumis (Link) Schult., Dactylorhiza maculata (L.) Soó, Conopodium majus (Gouan) Loret, Blackstonia perfoliata (L.) Huds., Berula erecta (Huds.) Coville

Bilan faune : 14 oiseaux déterminants :

Chevalier culblanc (Tringa ochropus), Chevalier aboyeur (Tringa nebularia), Grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis), Râle d'eau (Rallus aquaticus), Grand cormoran (Phalacrocorax carbo), Barge à queue noire (Limosa limosa), Bécassine des marais (Gallinago gallinago), Faucon hobereau (Falco subbuteo), Faucon pèlerin (Falco peregrinus), Cisticole des joncs (Cisticola juncidis), Cigogne blanche (Ciconia ciconia), Héron cendré (Ardea cinerea), Canard colvert (Anas platyrhynchos), Sarcelle d'hiver (Anas crecca)

Typologie des principaux milieux abritant des espèces déterminantes :

15.33 COMMUNAUTES DU SCHORRE SUPERIEUR	10 %
22.13 EAUX EUTROPHES	10 %
34.32 PELOUSES CALCAIRES SUB-ATLANTIQUES SEMI-ARIDES	4 %
37.2 PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES	70 %

Cette ZNIEFF de type I est incluse dans la ZNIEFF de type II n° 7300 - LA VALLEE DE LA SCIE